



BUREAU VERITAS EXPLOITATION
2 rue de la martinellerie
49800 TRELAZE
07 78 65 91 93

Rapport N° : 25783277_PEMD_BAT 78 ESPACES
VERTS_CHU ANGERS/1/Rev1
Annule remplace le rapport 25783277_PEMD_BAT 78 ESPACES
VERTS_CHU ANGERS/1/1 établi le 24/03/2025
Rapport établi le 10/06/2025

A l'attention de M. CAMBON

amandine.augereau@fr.bureauveritas.com

Diagnostic relatif à la gestion des Produits Equipements, Matériaux et Déchets (PEMD) issus de la démolition ou rénovation significative d'un bâtiment

Lieu d'intervention :	BAT 78 – ESPACES VERTS		
Adresse :	rue des Capucins 49100 ANGERS		
Parcelle (s) cadastrale (s)	175		
Date du constat :	07/04/2025		
En présence de :	M. Cambon		
Désignation de la compagnie d'assurance :	ALLIANZ	FRL001575	
Diagnosticteur PEMD :	Amandine AUGEREAU	Signature	

Ce rapport comporte 65 pages dont 1 page de garde

Sommaire

1. PREAMBULE.....	3
1.1. Rappel des étapes de la mission	3
1.2. Textes de référence.....	4
1.3. Identification du maitre d’ouvrage de l’opération de démolition ou de rénovation significative .	4
1.4. Identification du diagnostiqueur et de la personne morale.....	4
1.5. Localisation de l’opération.....	7
1.6. Description du bâtiment à démolir ou objet de rénovation significative.....	7
1.7. Principes constructifs et de cloisonnement du bâtiment :	8
1.8. Vices et désordres apparents	9
1.9. Documents examinés.....	9
1.10. Ecart au décret suivant la liste des éléments à fournir :	10
1.11. Locaux ou parties de locaux non visités.....	10
1.12. Indications relatives aux possibilités et recommandations de réemploi.....	11
1.13. Indications relatives aux priorités de gestion et de valorisation des déchets.....	11
1.14. Conditions techniques et économiques	11
1.15. Etude et diagnostics complémentaires à réaliser	12
2. SYNTHESE	13
2.1. Tableaux de synthèse Statut Réemploi des produits, matériaux, équipements du bâtiment	13
2.2. Tableaux de synthèse Statut de déchets des produits, matériaux, équipements du bâtiment	15
2.3. Tableau de synthèse des Mobiliers et Divers équipements liés à l'usage et l'occupation du bâtiment	29
2.4. Tableau de synthèse des déchets résiduels	30
2.5. Répartition des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative par catégorie et filière	31
2.6. Identification des filières régionales de gestion des déchets issus de la démolition	33
2.7. Introduction du Schéma d’Organisation et de Gestion et d’Elimination des Déchets (SOGED)	35
3. ANNEXE 1 : PLANS DU BATIMENT	36
4. ANNEXE 2 : FILIERES POSSIBLES DE TRAITEMENT DES DECHETS	37
5. ANNEXE 3 : ACTEURS DU REEMPLOI.....	39

1. PREAMBULE

1.1. Rappel des étapes de la mission

ETAPE 1 : ETUDE DOCUMENTAIRE

Examen des documents transmis par le maître d'ouvrage, permettant d'identifier les matériaux constitutifs du bâtiment à démolir ou objet de la rénovation significative.

ETAPE 2 : REALISATION DES REPERAGES SUR SITE

Visite exhaustive des locaux rendus accessibles.

Les locaux ou parties inaccessibles lors du diagnostic (serrure fermée, accès impossible, zone dangereuse, squat...) ou encore en exploitation et ne pouvant être diagnostiqués seront exclus du diagnostic.

Les différentes natures de matériaux visibles seront identifiées et repérées.

ETAPE 3 : REALISATION DU DIAGNOSTIC ET REDACTION DU RAPPORT

Le diagnostic comprend :

- l'estimation de la nature, de la quantité et de la localisation des produits, équipements matériaux et déchets constitutifs des bâtiments ainsi que de leur fonction,
- l'estimation des déchets potentiellement générés par ces produits, matériaux et équipements avec l'indication de la classification du déchet conformément aux dispositions de l'article R. 541-7 du code de l'environnement ;
- l'estimation des déchets résiduels issus de l'usage et de l'occupation des bâtiments ;
- l'estimation de l'état de conservation des produits, matériaux et équipements ;
- l'indication sur les possibilités de réemploi sur le site de l'opération, sur un autre site ou par l'intermédiaire de filières de réemploi, notamment les filières locales;
- l'estimation de la nature et de la quantité des produits, matériaux et équipements qui peuvent être réemployés;
- à défaut de réemploi, les indications sur les filières de gestion et de valorisation des déchets, notamment les filières locales, en vue, par ordre de priorité décroissante, de leur réutilisation, leur recyclage ou une autre valorisation matière, leur valorisation énergétique ou leur élimination;
- l'estimation de la nature et de la quantité des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative pouvant être réutilisés, recyclés, valorisés sous forme matière ou en vue d'une production d'énergie ou éliminés;
- les indications sur les précautions de dépose, de stockage sur chantier et de transport de ces produits, équipements, matériaux et déchets ainsi que sur les conditions techniques et économiques prévues pour permettre leur réemploi, leur réutilisation, leur recyclage ou une autre valorisation matière, leur valorisation énergétique ou leur élimination.



En cas de vices ou de désordres apparents du bâtiment, le diagnostic fournit des indications sur les précautions de démolition ou de rénovation.

1.2. Textes de référence

Ce diagnostic est réalisé par rapport aux référentiels suivants :

- Articles L126-34 à L126-35, R126-8 à R126-14 du Code de la Construction et de l'habitation (créés par le décret n°2021-872 du 30 Juin 2021 recodifiant la partie réglementaire du livre^{1^{er}} du Code de la Construction et de l'Habitation et fixant les conditions de mise en œuvre de solutions d'effet équivalent.
- Arrêté du 26 mars 2023 relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de catégories de bâtiments et abrogeant l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments
- Arrêté du 26 mars 2023 portant autorisation d'un traitement de données à caractère personnel relatif à la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de catégories de bâtiments dénommé «plateforme PEMD»

1.3. Identification du maitre d'ouvrage de l'opération de démolition ou de rénovation significative

Société : CHU ANGERS

Adresse : rue des capucins | 49933 ANGERS CEDEX 09

Nom du contact : M. CAMBON

Tel : **02.41.35.38.50** | **06.65.80.69.43**

Mel : ercambon@chu-angers.fr

1.4. Identification du diagnostiqueur et de la personne morale

Société : **Bureau Veritas Exploitation**

Coordonnées : 2 rue de la martinellerie – 49800 TRELAZE

Nom de l'intervenant : Amandine Augereau

Nom de la compagnie d'assurance : ALLIANZ

Contrat : FRL001575 valable jusqu'au : 31/12/2025



Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Immeuble Newtime - 40/52 boulevard du Parc
FR - 92200 Neuilly sur Seine

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic mérérule

Missions exploitation :

- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic radon
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA Intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königsplatz 28
80502 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N°HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graubündlerstr. 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com



Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

Il est précisé que SONT EXCLUS LES DOMMAGES CAUSES PAR L'AMIANTE.

Période d'assurance : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 7 janvier 2025.

Pour la compagnie

	
Allianz Global Corporate & Specialty SE	
Succursale en France	
Signé par :	Cours Michel Juliette Allavoine
E-mail :	U-S-30001 juliete.allavoine@allianz.com
Heure de signature :	92076 Paris La Défense 07/01/2025 10:12:04
Adresse IP :	487 424 608 RCS Nanterre 147.161.232.110

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michel - CS 30001
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA Intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königsplatz 26
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N°HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Grauhendorfer Straße 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com

1.5. Localisation de l'opération

Adresse du chantier : rue des capucins 49100 ANGERS

N° parcelle(s) cadastrale(s) : 175



1.6. Description du bâtiment à démolir ou objet de rénovation significative

Travaux envisagés : Démolition total du bâtiment 78 ESPACES VERTS

Année de construction du bâtiment : NC

Type de bâtiment : Batiment bureaux et stockage pour le service espaces verts CHU

Activités successives : Batiment bureaux et stockage pour le service espaces verts CHU

Surface de plancher : environ 290 m² du batiment principal

Principe constructif et cloisonnement du bâtiment : bâtiment en béton avec plancher poutrelle hourdie et une toiture terrasse avec étanchéité bitume. Cloisonnement en brique et plaque de plâtre.

1.6.1. Conditions d'occupation du site

	OUI	NON	Commentaires
Site occupé	OUI		Présence des travailleurs
Site non occupé		NON	
Site occupé partiellement		NON	
Friche		NON	

1.6.2. Contexte du diagnostic

Date permis de construire : Non communiqué

Date autorisation de travaux : Sans Objet

Année de construction	Bâtiment occupé	Bâtiment non occupé	Bâtiment sinistré	Surfaces de planchers	Type de bâtiment	Activités successives (1)	Lot cadastral
NC	OUI	NON	SO	290	BUREAUX	/	175

(1) Agricole

Industrielle

Commerciale

Siège d'une utilisation d'une ou plusieurs substances classées comme dangereuses en application de l'article R.4411-6 du code du travail.

Siège d'un stockage d'une ou plusieurs substances classées comme dangereuses en application de l'article R.4411-6 du code du travail.

Siège d'une fabrication d'une ou plusieurs substances classées comme dangereuses en application de l'article R.4411-6 du code du travail.

Siège d'une distribution d'une ou plusieurs substances classées comme dangereuses en application de l'article R.4411-6 du code du travail.

1.7. Principes constructifs et de cloisonnement du bâtiment :

Nb d'étage en sous-sol : 0

Nb d'étage en superstructure : 0

Type de fondation : semelle filante (hypothèse)

Cuvelage étanche : sans objet

Type de cloisonnement : béton, parpaing et brique.

Stabilité au feu (réglementation incendie) : non communiqué

En zone sismique (I à 5) : niveau 1

Traitement biocide : non communiqué

Autres : néant

Nota : Dans le cas de fondation ou d'éléments de structure enterrés, l'appréciation des quantités de matières ainsi que leur nature ne peuvent être appréciés sans la remise des éléments du dossier de recollement attesté comme sincère.

1.8. Vices et désordres apparents

Bureau Veritas réalise le diagnostic PEMD sans réaliser de sondage relatif à la solidité de l'ouvrage. A ce titre, il est considéré :

- Le désordre apparent du bâtiment est celui qui est décelable par constat visuel et au moment de la prestation.
- Un désordre est qualifié de « vice apparent » lorsque l'opérateur peut en connaître et en mesurer toutes les conséquences par constat visuel.

1.8.1. Informations relevées dans les rapports mis à disposition par le maître d'ouvrage

Informations relevées dans les rapports mis à disposition par le maître d'ouvrage	OUI	NON	Localisation
Etat de dégradation du bâti identique au CREP		NON	
Les locaux présentent au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré(e)		NON	
Les locaux objets du constat présentent des traces importantes de coulures ou de ruissellement ou d'écoulement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce		NON	
Les locaux présentent des moisissures ou de nombreuses taches d'humidité		NON	

1.8.2. Informations relevées lors de la visite de reconnaissance du site

Informations relevées lors de la visite de reconnaissance du site	OUI	NON	Localisation
Escalier instable		NON	
Elément de structure endommagé		NON	
Effondrement plancher		NON	
Fissure profonde ou indicateur de fissure		NON	
Inondation de parties de bâtiments		NON	
Locaux ou parties inaccessibles		NON	
Mesures compensatoires en place (Etalement, remblaiement, soutènement en place, pompage...)		NON	

1.8.3. Précautions de démolition ou de rénovation significative

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, des mesures conservatoires sont à mettre en œuvre et à évaluer par les entreprises en charge du marché de travaux de dépose ou de démolition.

1.9. Documents examinés

Objet	Emetteur	Référence - date	Commentaire
Diagnostic amiante avant démolition	BUREAU VERITAS – A.AUGEREAU	25783277/S1/1/AM- RDEM_V1 du 06/05/2025	Présence d'amiante dans le bâtiment, présence de non accessibilité
Diagnostic plomb avant démolition	BUREAU VERITAS – A.AUGEREAU	25783277 – BAT 78 – ESPACE VERT – PLOMB du 25/04/2025	Présence de peinture au plomb dans le bâtiment

Il est à noter, que pour le plomb, nous prendrons le seuil de 1 mg/cm² fixé par le code de la santé Publique, pour quantifier les déchets dangereux.

1.10. Ecart au décret suivant la liste des éléments à fournir :

<i>Plan des bâtiments à démolir ou objet de la rénovation significative</i>	Fourni
<i>DOE de la construction à démolir et fiches descriptives des matériaux</i>	Non fourni
<i>Historique d'occupation des locaux (activités, équipements)</i>	Non communiqué
<i>Si ICPE : Mémoire de cessation d'activité</i>	Sans objet
<i>Diagnostic amiante avant travaux y compris de démolition</i>	Fourni
<i>Diagnostic plomb avant travaux y compris de démolition</i>	Fourni
<i>Diagnostic termites</i>	Non fourni
<i>Diagnostic Etat Parasitaire</i>	Sans objet
<i>Diagnostic de pollution des sols</i>	Non communiqué
<i>Arrêté municipal pris en application de l'article L126-7</i>	Non précisé
<i>Tous documents de travail et informations nécessaires à la bonne exécution de ce diagnostic</i>	Sans objet

1.11. Locaux ou parties de locaux non visités

SANS OBJET

1.12. Indications relatives aux possibilités et recommandations de réemploi

L'estimation de la possibilité de réemploi ne préjuge en rien de la performance intrinsèque d'un objet. L'évaluation de sa performance après dépose demeure de la responsabilité de l'acteur en charge de la mise à disposition de l'objet en vue de son réemploi.

Indications relatives aux informations à corriger pour le réemploi	Les produits, matériaux ou équipements possèdent :						
	Même historique PC ou demande de travaux	Même historique de marque de valorisation de bâtiment	Même historique de marque de valorisation en tant qu'objet.	Bon état apparent avant dépose, intégrité	Bon état sanitaire (Polluants : Amiante, Plomb, Traitement de bois)	Présence apparente des éléments utiles au fonctionnement	Durée de vie de référence en cours
Possibilités de réemploi sur le site de l'opération	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Possibilités de réemploi sur un autre site	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Possibilités de réemploi par l'intermédiaire de filières de réemploi	oui	Sans objet	oui	oui	oui	oui	oui

1.13. Indications relatives aux priorités de gestion et de valorisation des déchets

Priorité de gestion et de valorisation après dépose ou déconstruction.	Recyclage		Valorisation matière		Valorisation énergétique		Elimination	
	Dans le cas de la dépose	Dans le cas de la démolition	Dans le cas de la dépose	Dans le cas de la démolition	Dans le cas de la dépose	Dans le cas de la démolition	Dans le cas de la dépose	Dans le cas de la démolition
Ordre de priorité de 1 à 3 (1 étant la priorité à privilégier)								
Les déchets inertes non dangereux monoflux sont réorientés de préférence	1	1	2	1	3	2	3	3
Les déchets inertes non dangereux en mélange de flux sont réorientés de préférence	1	1	2	1	3	2	3	3
Les déchets DEEE	1	1	1	2	3	3	3	3
Les déchets dangereux	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	1	1

1.14. Conditions techniques et économiques

En l'absence de dispositions réglementaires définies dans un arrêté d'application prévu à l'article R. 126.11 IV, l'estimation des possibilités de réemploi ou de réutilisation donne des indications techniques relatives aux précautions de dépose ainsi que des indications pour le transport et le stockage, les filières. Ces éléments contribuent à la mise à disposition d'indications technique pour apprécier l'approche économique associée aux actions de dépose ou démolition. Sur ces indications, le Maître d'Ouvrage pourra analyser puis chiffrer les orientations possibles dans le cadre de l'économie circulaire, des filières de réemploi ou de traitement des déchets.

1.14.1. Options de réemploi retenues par le maître d'ouvrage

Ces informations sont utiles pour les entreprises de démolition ou de déconstruction afin d'organiser la logistique des flux suivant le programme du maître d'ouvrage.

Option de réemploi	OUI	NON
Le maître d'ouvrage a informé le diagnostiqueur de sa volonté de réemploi sur le même site de l'opération.		X
Le maître d'ouvrage a informé le diagnostiqueur de sa volonté de réemploi sur un autre site.		X
Le maître d'ouvrage souhaite être informé de la possibilité de réemploi par l'intermédiaire d'une filière de réemploi locale.	X	

1.14.2. Limites des indications relatives au réemploi

Les objets estimés pouvoir entrer dans le cadre du réemploi avant leur dépose devront faire l'objet d'une évaluation par un professionnel avant mise en œuvre sur un même site ou autre site du maître d'ouvrage.
Les équipements estimés pouvoir entrer dans le cadre du réemploi avant leur dépose nécessitent une révision avant mise en œuvre.
Les objets estimés pouvoir entrer dans le cadre du réemploi avant leur dépose ne peuvent être mis en œuvre que si l'historique résumé dans la fiche signalétique permet d'apprécier un contexte similaire.
Les objets avec un marquage de qualité et estimés pouvoir entrer dans le cadre du réemploi avant leur dépose ne peuvent être mis en œuvre uniquement dans les conditions décrites dans le rapport d'essais.
Le réemploi d'Eléments Structuraux (ES) en zone sismique doit faire l'objet d'un diagnostic sismique.
Le réemploi d'Eléments Non Structuraux (ENS) en zone sismique que pour les matériels prévus à ce cas de mise en œuvre.

1.15. Etude et diagnostics complémentaires à réaliser

SANS OBJET

2. SYNTHÈSE

2.1. Tableaux de synthèse Statut Réemploi des produits, matériaux, équipements du bâtiment

Les quantités données sont des quantités estimées dans le cadre du présent diagnostic. En conséquence, celles-ci ne peuvent pas engager Bureau Veritas Exploitation pour l'établissement de devis de travaux de démolition.

Localisation		Description des Produits, Matériaux, Equipements						Quantification Valeur de référence (m3, m2, ml, U)		Etat de conservation		Indication de réemploi		
										Etat de conservation ou de fonctionnement estimé	Suspicion de substances dangereuse			
Bâtiment	Niveau	Catégories	Éléments d'ouvrage	Désignation de l'objet, Caractéristiques principales	Assemblage	Age du produit	Documentation dispo	Quantité	Calcul du poids	Neuf Bon Moyen Mauvais	OUI ou NON	Indication de dépose	Indication de réemploi	Indication de stockage et de transport.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.3	Luminaires	Panneau led carré 60 par 60	Mécanique	MOINS 10 ANS	NON	4 U	0,006	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle.	Filière de réemploi	Stockage sur palettes à l'abri des intempéries.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.3	Luminaires	Spots led	Mécanique	MOINS 10 ANS	NON	2 U	0,003	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle, retrait des tubes.	Filière de réemploi	Stockage sur palettes à l'abri des intempéries.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.3	Luminaires	Néon simple 1,20	Mécanique	MOINS 10 ANS	NON	16 U	0,032	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle, retrait des tubes.	Filière de réemploi	Stockage sur palettes à l'abri des intempéries.

		10.3	Luminaires	Néon double 1,20				U				Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle, retrait des tubes.	Filière de réemploi	Stockage sur palettes à l'abri des intempéries.
BAT 78 - ESPACE VERTS	EXTERIEUR	10.6	Equipements	Caméra de surveillance	Mécanique	MOINS 10 ANS	NON	1 U	0,0008	BON	NON	Coupages des réseaux électriques au préalable, dépose soignée manuelle.	Filière de réemploi	Stockage sur palettes à l'abri des intempéries.

2.2. Tableaux de synthèse Statut de déchets des produits, matériaux, équipements du bâtiment

Les quantités données sont des quantités estimées dans le cadre du présent diagnostic. En conséquence, celles-ci ne peuvent pas engager Bureau Veritas Exploitation pour l'établissement de devis de travaux de démolition.

2.2.1. Déchets Inertes (DI)

Localisation		Description des Produits, Matériaux, Equipements			Description des déchets potentiels			Quantification Valeur de référence (m3, m2, ml, U)		Etat de conservation		Indication Déchets		
										Etat de conservation ou de fonctionnement estimé	Suspicion de substances dangereuse			
Bâtiment	Niveau	Catégories	Eléments d'ouvrage	Désignation de l'objet, Caractéristiques principales	Matière	Nature du flux	Codes Déchets	Quantité	Calcul du poids	Neuf Bon Moyen Mauvais	OUI ou NON	Indications de dépose	Indication des flux de déchets	Indication de stockage et de transport
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	3.3	Eléments porteurs verticaux	Parpaing plein 18 cm	Béton, pierre	Monoflux	17 09 04	125 m ²	52,3	BON	NON	Engins de démolition, concassage, séparation du béton et des ferrallages et autres matières.	Recyclage	Stockage sur aire du site; manutention par engins
BAT 78 - ESPACE VERTS	EXTERIEUR	3.3	Eléments porteurs verticaux	Parpaing plein 20 cm	Béton, pierre	Monoflux	17 09 04	130 m ²	55,692	BON	NON	Engins de démolition, concassage, séparation du béton et des ferrallages et autres matières.	Recyclage	Stockage sur aire du site; manutention par engins
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	3.3	Eléments porteurs verticaux	Parpaing plein 20 cm	Béton, pierre	Monoflux	17 09 04	183 m ²	78,3972	BON	NON	Engins de démolition, concassage, séparation du béton et des ferrallages et autres matières.	Recyclage	Stockage sur aire du site; manutention par engins
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	3.5	Eléments porteurs verticaux	Poutre béton armé	Béton, acier	Mélange de flux	17 01 01	30 ml	2,4	BON	NON	Engins de démolition, concassage, séparation du béton et des ferrallages et autres matières.	Recyclage	Stockage sur aire du site; manutention par engins

BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	3.5	Eléments porteurs verticaux	Poteau béton armé circulaire	Béton, acier	Mélange de flux	17 01 01	12 ml	0,96	BON	NON	Engins de démolition, concassage, séparation du béton et des ferrallages et autres matières.	Recyclage	Stockage sur aire du site; manutention par engins
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	3.1	Eléments porteurs horizontaux	Dalles pleines en béton armé 20cm	Béton, acier	Mélange de flux	17 01 01	285 m ²	142,5	BON	NON	Engins de démolition, concassage, séparation du béton et des ferrallages et autres matières.	Recyclage	Stockage sur aire du site; manutention par engins
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	3.1	Eléments porteurs horizontaux	Planchers poutrelles hourdis béton 25+5	Béton	Monoflux	17 01 01	285 m ²	116,28	BON	NON	Engins de démolition, concassage, séparation du béton et des ferrallages et autres matières.	Recyclage	Stockage sur aire du site; manutention par engins
BAT 78 - ESPACE VERTS	TOITURE	4.1	Protection d'étanchéité	Gravillon pour protection de l'étanchéité	Gravier	Monoflux	17 05 04	285 m ²	5,7	BON	NON	Récupération soignée	Recyclage	Stockage DI individualisé sur aire du site
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	7.1	Revêtements de sol	Carrelage 1 cm collé	Carrelage, colle	Mélange de flux	17 09 04	95,35 m ²	1,94514	BON	NON	Démolition mécanique	Recyclage	Stockage en vrac pour enlèvement dans benne dédiée
BAT 78 - ESPACE VERTS	EXTERIEUR	1.3	Voirie	Bordure de trottoir béton	Béton	Monoflux	17 09 04	90 ml	3,15	BON	NON	Démolition mécanique	Recyclage	Stockage sur aire du site; manutention par engins

2.2.2. Déchets Non Dangereux (DND) Non Inerte

Localisation		Description des Produits, Matériaux, Equipements			Description des déchets potentiels			Quantification Valeur de référence (m3, m2, ml, U)		Etat de conservation		Indication Déchets		
										Etat de conservation ou de fonctionnement estimé	Suspicion de substances dangereuse			
Bâtiment	Niveau	Catégories	Eléments d'ouvrage	Désignation de l'objet, Caractéristiques principales	Matière	Nature du flux	Codes Déchets	Quantité	Calcul du poids	Neuf Bon Moyen Mauvais	OUI ou NON	Indications de dépose	Indication des flux de déchets	Indication de stockage et de transport
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	3.3	Eléments porteurs verticaux	Briques pleines 10,5 cm + plâtre 2 faces	Brique, plâtre	Mélange de flux	17 09 04	41 m ²	9,2004	BON	NON	Engins de démolition, concassage, séparation du béton et des ferrallages et autres matières.	Valorisation matière	Stockage sur aire du site; manutention par engins
BAT 78 - ESPACE VERTS	EXTERIEUR	6.1	Bardages	Bardage métallique simple	Acier	Monoflux	17 04 05	83 m ²	0,581	BON	NON	Dépose soignée par élément	Recyclage	Stockage sur palettes sur aire DND du site
BAT 78 - ESPACE VERTS	EXTERIEUR	6.2	Menuiseries Extérieures	Fenêtre Acier : cadre et montant en cornière acier simple ouvrant	Acier, verre	Mélange de flux	17 09 04	4,8 m ²	0,1176	MOYEN	NON	Dépose soignée de l'objet dans son intégralité.	Recyclage	Stockage DND sur palettes adaptées.
BAT 78 - ESPACE VERTS	EXTERIEUR	6.2	Menuiseries Extérieures	Fenêtre alu + double Vitrage verre 25 kg/m ²	Aluminium, verre, métal, plastique	Mélange de flux	17 09 04	13 m ²	0,455	MOYEN	NON	Dépose soignée de l'objet dans son intégralité.	Recyclage	Stockage DND sur palettes adaptées.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	6.2	Menuiseries intérieures	Fenêtre bois	Bois B, verre, métal	Mélange de flux	17 09 04	1,86 m ²	0,0651	BON	NON	Dépose soignée de l'objet dans son intégralité.	Recyclage	Stockage DND sur palettes adaptées.

BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	6.2	Menuiseries Extérieures	Porte pleine acier sans vitrage	Acier, métal	Mélange de flux	17 09 04	1 U	0,09	MOYEN	NON	Dépose soignée de l'objet dans son intégralité.	Recyclage	Stockage DND sur palettes adaptées.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	6.2	Occultation	Portail de garage acier avec caisson acier et dispositif de manœuvre manuelle	Acier, métal	Monoflux	17 04 05	16,8 m ²	0,252	BON	NON	Dépose soignée de l'objet dans son intégralité.	Recyclage	Stockage DND sur palettes adaptées.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	5.2	Cloisons	Enduit plâtre	Plâtre	Monoflux	17 08 02	62 m ²	0,6324	MOYEN	NON	Séparation soignée du support.	Valorisation matière	Stockage en benne DND sur aire du site.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	5.1	Cloisons	BA13 simple peau + ossature simple + isolation ep de 6,2 à 11,6	Plâtre, isolant	Mélange de flux	17 09 04	58 m ²	1,334	BON	NON	Démolition avec tri de matière	Valorisation matière	Stockage DND dans des containers séparés pour chaque matière.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	5.1	Cloisons	BA13 double peau + ossature + isolation ep de 8,8 à 14,2cm	Plâtre, isolant	Mélange de flux	17 09 04	12 m ²	0,528	BON	NON	Démolition avec tri de matière	Valorisation matière	Stockage DND dans des containers séparés pour chaque matière.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	5.1	Plafonds	Plaque bois	Bois	Monoflux	17 08 02	5 m ²	0,061	BON	NON	Démolition avec tri de matière	Valorisation matière	Stockage DND dans des containers séparés pour chaque matière.
		5.1	Cloisons	Plaque plastique	Plastique	Monoflux	17 08 02	3 m ²	0,0303	BON	NON	Démolition avec tri de matière	Valorisation matière	Stockage DND dans des containers séparés pour chaque matière.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	7.2	Plinthes	Plinthe céramique	Céramique, colle	Mélange de flux	17 09 04	80 ml	0,24	BON	NON	Démolition mécanique	Valorisation matière	Stockage en benne DND sur aire du site.

BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	5.3	Faux plafonds	Dalle minérale avec support et fixation	Plâtre, métal	Mélange de flux	17 09 04	115 m ²	0,46	BON	NON	Séparation des éléments : Récupération des dalles + dépose du support	Recyclage	Stockage DND dans des contenants séparés
BAT 78 - ESPACE VERTS	TOITURE	4.3	Sécurité Incendie	Skydôme acier alu + pvc 100x99	Métal, plastique, Cuivre	Mélange de flux	17 09 04	4 U	0,16	BON	NON	Dépose manuelle, élévateur de personne.	Valorisation matière	Stockage dans containers DND
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	9.3	Robinetterie	Robinetterie double Baignoire/douche	Laiton, cuivre, plastique	Mélange de flux	17 04 07	2 U	0,0056	BON	NON	Dépose manuelle.	Recyclage	Stockage DND en vrac
BAT 78 - ESPACE VERTS	EXTERIEUR	9.3	Robinetterie	Robinet extérieur	Laiton, cuivre	Mélange de flux	17 04 07	1 U	0,0006	BON	NON	Dépose manuelle.	Recyclage	Stockage DND en vrac
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	9.3	Robinetterie	Robinetterie lavabo/évier	Laiton, cuivre, plastique	Mélange de flux	17 04 07	8 U	0,012	BON	NON	Dépose manuelle.	Recyclage	Stockage DND en vrac
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	8.1	Diffusion de chaleur/refroidissement	Radiateur fonte	Fonte	Monoflux	17 04 05	4,54 m ²	0,5448	BON	NON	Coupage et purge des réseaux hydrauliques de chauffage. Dépose manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	8.1	Diffusion de chaleur / refroidissement	Radiateur électrique	Acier, cuivre, plastique, céramique	Mélange de flux	20 01 36	0,35 m ²	0,0035	BON	NON	Coupage de l'électricité au préalable, dépose manuelle soignée.	Recyclage	Stockage dans containers DND
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.2	Distribution électrique / câbles / supports	Chemin de câble 200 mm avec support tiges filetées	Métal	Monoflux	17 04 05	15 ml	0,12	BON	NON	Dépose manuelle.	Recyclage	Stockage en vrac DND en bennes dédiées.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	9.2	Canalisations EP	Tuyaux en acier	Acier	Monoflux	17 04 05	140 ml	0,7	BON	NON	Dépose des canalisations de leur support.	Recyclage	Stockage DND en vrac dans container de matière similaire.

BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	5.1	Cloisons	Grille acier	Acier	Monoflux	17 04 05	15 m ²	0,15	BON	NON	Dépose par élément	Recyclage	Stockage en vrac pour enlèvement dans benne dédiée
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	7.2	Revêtements de murs	Faïence 1 cm collé	Carrelage, colle	Mélange de flux	17 09 04	18 m ²	0,3672	BON	NON	Dépose par élément	Valorisation matière	Stockage en vrac pour enlèvement dans benne dédiée
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	5.5	Menuiseries intérieures	Porte largeur 0,83m	Bois B, métal	Mélange de flux	17 09 04	9 U	0,162	BON	NON	Dépose par élément	Recyclage	Stockage DND en vrac dans conteneur de matière similaire.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	5.5	Menuiseries intérieures	Porte largeur 0,93m	Bois B, métal	Mélange de flux	17 09 04	2 U	0,044	BON	NON	Dépose par élément	Recyclage	Stockage DND en vrac dans conteneur de matière similaire.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	9.2	Conduits de fluides	Enveloppes de calorifuges	Complexe	Mélange de flux	17 06 04	30 ml	0,06	BON	NON	Coupure de l'alimentation en eau. Purge des réseaux d'eau. Dépose manuelle soignée.	Valorisation énergétique	Stockage DD sur aire du site
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.2	Distribution électrique / câbles / supports	Ratio câble électrique cuivre terciaire	Cuivre, plastique	Mélange de flux	17 04 11	283 m ²	0,25753	BON	NON	Coupures des réseaux électriques au préalable.	Recyclage	Stockage en vrac DND en bennes dédiées.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	3.2	Éléments porteurs verticaux	Poutre laméllé collé en bois 90 par 360	Bois B	Monoflux	17 02 01	11 ml	0,1606	BON	NON	Démolition mécanique avec engins adaptés	Recyclage	Stockage sur aire du site; manutention par engins

BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	5.5	Menuiseries intérieures	Porte pleines alu avec vitrage	Aluminium, métal, verre	Mélange de flux	17 09 04	1 U	0,05	BON	NON	Dépose par élément	Recyclage	Stockage DND en vrac dans container de matière similaire.
-----------------------------	-----	-----	-------------------------	-----------------------------------	----------------------------	--------------------	-------------	-----	------	-----	-----	-----------------------	-----------	---

2.2.3. Déchets Dangereux (DD)

Localisation		Description des Produits, Matériaux, Equipements			Description des déchets potentiels			Quantification Valeur de référence (m3, m2, ml, U)		Etat de conservation		Indication Déchets		
										Etat de conservation ou de fonctionnement estimé	Suspicion de substances dangereuse			
Bâtiment	Niveau	Catégories	Eléments d'ouvrage	Désignation de l'objet, Caractéristiques principales	Matière	Nature du flux	Codes Déchets	Quantité	Calcul du poids	Neuf Bon Moyen Mauvais	OUI ou NON	Indications de dépose	Indication des flux de déchets	Indication de stockage et de transport
BAT 78 - ESPACE VERTS	TOITURE	4.1	Toitures	Revêtement bitumineux	Isolant, bitumineux	Mélange de flux	17 03 03	285 m ²	0,57	BON	NON	Décontamination, entreprise spécialisée	Elimination	Stockage en DD sur aire du site

2.2.4. Déchets d'Equipements

Localisation		Description des Produits, Matériaux, Equipements			Description des déchets potentiels			Quantification Valeur de référence (m3, m2, ml, U)		Etat de conservation		Indication Déchets		
										Etat de conservation ou de fonctionnement estimé	Suspicion de substances dangereuse			
Bâtiment	Niveau	Catégories	Eléments d'ouvrage	Désignation de l'objet, Caractéristiques principales	Matière	Nature du flux	Codes Déchets	Quantité	Calcul du poids	Neuf Bon Moyen Mauvais	OUI ou NON	Indications de dépose	Indication des flux de déchets	Indication de stockage et de transport
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.1	Armoires, tableaux électriques	Armoire électrique Enveloppe PVC	Plastique, Acier	Mélange de flux	20 01 36	1 U	0,005	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.4	Appareillages électriques	Interrupteurs Va et vient	Plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	17 U	0,0034	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.4	Appareillages électriques	Prises de courant 2 Pôles sans terre	Plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	27 U	0,0054	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.4	Appareillages électriques	Prises P17	Plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	1 U	0,0004	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.4	Appareillages électriques	Prises RJ45	Plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	7 U	0,0014	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE

BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.7	Luminaire	BAES 60 lumens + ensemble support + bloc PVC	Plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	3 U	0,006	BON	NON	Coupe des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.3	Luminaire	Hublot d'éclairage	Plastique, Cuivre, Aluminium	Mélange de flux	20 01 36	4 U	0,008	BON	NON	Coupe des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.3	Luminaire	Panneau led carré 60 par 60	Métal, plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	4 U	0,006	BON	NON	Coupe des réseaux électriques, démontage manuelle.	Réemploi	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	9.3	Sanitaires	Bacs à évier céramique	Céramique	Monoflux	17 01 03	4 U	0,12	BON	NON	Coupe de l'alimentation en eau. Purge des réseaux d'eau. Dépose manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DI
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	9.3	Sanitaires	Bacs à douche céramique	Céramique	Monoflux	17 01 03	2 U	0,1	BON	NON	Coupe de l'alimentation en eau. Purge des réseaux d'eau. Dépose manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DI
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	9.3	Sanitaires	Cuvette	Céramique	Monoflux	17 01 03	2 U	0,05	BON	NON	Coupe de l'alimentation en eau. Purge des réseaux d'eau. Dépose manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DI
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	9.1	Production d'Eau Chaude Sanitaire	Ballon d'eau chaude 200 l	Acier, cuivre, plastique	Mélange de flux	20 01 36	1 U	0,05	BON	NON	Purge au préalable du réseau hydraulique, coupe de l'alimentation électrique, dépose soignée.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	11.1	Mobilier	Armoire haute type casier	Bois	Monoflux	20 03 07	6 U	0,3	BON	NON	Dépose séparée soignée	Recyclage	Sur palette filmé à l'abri

BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.3	Luminaires	Spots led	Métal, plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	2 U	0,003	BON	NON	Coupage des réseaux électriques, démontage manuelle.	Réemploi	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	11.4	Equipements	Miroir	Verre, métal	Mélange de flux	20 01 02	4 U	0,02	BON	NON	Dépose manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.3	Luminaires	Néon simple 1,20	Métal, plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	16 U	0,032	BON	NON	Coupage des réseaux électriques, démontage manuelle.	Réemploi	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	11.4	Equipements	Porte savon	Métal, plastique	Mélange de flux	20 01 39	1 U	0,001	BON	NON	Dépose manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	8.1	Production chauffage / refoidissement	Chaudière gaz à condensation collectif	Acier, cuivre, plastique, céramique	Mélange de flux	20 01 36	1 U	0,187	BON	NON	Coupage et purge des réseaux hydrauliques, coupure des alimentations en énergie et /ou gaz. Dépose manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	9.1	Production d'Eau Chaude Sanitaire	Ballon d'eau chaude 500 l	Acier, cuivre, plastique	Mélange de flux	20 01 36	1 U	0,076	BON	NON	Purge au préalable du réseau hydraulique, coupure de l'alimentation électrique, dépose soignée.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	EXTERIEUR	10.6	Equipements	Caméra de surveillance	Métal, plastique	Mélange de flux	20 01 36	1 U	0,0008	BON	NON	Coupages des réseaux électriques au préalable, dépose soignée manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.1	Armoires, tableaux électriques	Armoire électrique Enveloppe métallique	Acier, plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	1 U	0,015	BON	NON	Coupage des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE

BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.4	Appareillages électriques	Bloc 6 prises	Plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	1 U	0,0005	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.4	Appareillages électriques	Prise étanche simple	Plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	4 U	0,0008	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
		10.4	Appareillages électriques	Badgeuse	Plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	1 U	0,00055	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	10.4	Appareillages électriques	Interrupteur Sectionneur De Proximité LegrandBoitier électrique SIEMENS	Plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	2 U	0,0012	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	EXTERIEUR	10.3	Luminaires	Spot extérieur	Métal, plastique, Cuivre	Mélange de flux	20 01 36	2 U	0,002	BON	NON	Coupure des réseaux électriques, démontage manuelle.	Recyclage	Stockage dans containers DND - DEEE
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	9.3	Sanitaires	Paroi de douche	Verre, plastic	Mélange de flux	20 01 36	2 m ²	0,04	BON	NON	Dépose manuelle.	Valorisation matière	Stockage DND dédié

2.2.5. Déchets Dangereux Amiantés

Localisation		Description des Produits, Matériaux, Equipements			Description des déchets potentiels			Quantification Valeur de référence (m3, m2, ml, U)		Etat de conservation		Indication Déchets		
										Etat de conservation ou de fonctionnement estimé	Suspicion de substances dangereuse			
Bâtiment	Niveau	Catégories	Eléments d'ouvrage	Désignation de l'objet, Caractéristiques principales	Matière	Nature du flux	Codes Déchets	Quantité	Calcul du poids	Neuf Bon Moyen Mauvais	OUI ou NON	Indications de dépose	Indication des flux de déchets	Indication de stockage et de transport
BAT 78 - ESPACE VERTS	EXTERIEUR	3.3	Façades lourdes	Appuis de fenêtres	Matériaux de construction contenant de l'amiante	Matériaux de construction amianté	17 06 05	3 U	0,12	MOYEN	OUI	Une entreprise qualifiée pour le désamiantage devra effectuer la déconstruction.	Elimination	Les objets seront stockés selon les méthodes de l'entreprise certifiée pour les travaux de désamiantage.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	3.3	Façades lourdes	Colles de faïence	Matériaux de construction contenant de l'amiante	Matériaux de construction amianté	17 06 05	18 m ²	0,09	BON	NON	Une entreprise qualifiée pour le désamiantage devra effectuer la déconstruction.	Elimination	Les objets seront stockés selon les méthodes de l'entreprise certifiée pour les travaux de désamiantage.
BAT 78 - ESPACE VERTS	EXTERIEUR	3.3	Façades lourdes	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés	Ciment	Monoflux	17 06 05	100 m ²	1,8	MOYEN	NON	Une entreprise qualifiée pour le désamiantage devra effectuer la déconstruction.	Elimination	Les objets seront stockés selon les méthodes de l'entreprise certifiée pour les travaux de désamiantage.
BAT 78 - ESPACE VERTS	TOITURE	4.2	Toitures	Plaques en fibres-ciment	Matériaux de construction contenant de l'amiante	Monoflux	17 06 05	11 m ²	0,165	MAUVAIS	OUI	Une entreprise qualifiée pour le désamiantage devra effectuer la déconstruction.	Elimination	Les objets seront stockés selon les méthodes de l'entreprise certifiée pour les travaux de désamiantage.

BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	7.2	Revêtements de cloisons	Colles de plinthe	Matériaux de construction contenant de l'amiante	Monoflux	17 06 05	8 ml	0,024	BON	OUI	Une entreprise qualifiée pour le désamiantage devra effectuer la déconstruction.	Elimination	Les objets seront stockés selon les méthodes de l'entreprise certifiée pour les travaux de désamiantage.
-----------------------------	-----	-----	----------------------------	-------------------	---	----------	-------------	------	-------	-----	-----	--	-------------	--

2.3. Tableau de synthèse des Mobiliers et Divers équipements liés à l'usage et l'occupation du bâtiment

2.3.1. Statut Réemploi

Localisation		Description des Produits, Matériaux, Equipements						Quantification Valeur de référence (m3, m2, ml, U)		Etat de conservation		Indication de réemploi		
										Etat de conservation ou de fonctionnement estimé	Suspicion de substances dangereuse			
Bâtiment	Niveau	Catégories	Eléments d'ouvrage	Désignation de l'objet, Caractéristiques principales	Assemblage	Age du produit	Documentation dispo	Quantité	Calcul du poids	Neuf Bon Moyen Mauvais	OUI ou NON	Indication de dépose	Indication de réemploi	Indication de stockage et de transport.
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	11.4	Sécurité Incendie	Extincteur EP 6 L	/	MOINS DE 10 ANS	NON	2 U	0,016	BON	NON	Dépose avec son support	Filière de réemploi	Sur palette avec support filmé
BAT 78 - ESPACE VERTS - HANGAR	RDC	11.4	Sécurité Incendie	Extincteur Poudre 6 L	/	MOINS DE 10 ANS	NON	1 U	0,009	BON	NON	Dépose avec son support	Filière de réemploi	Sur palette avec support filmé

2.3.2. Statut Déchets

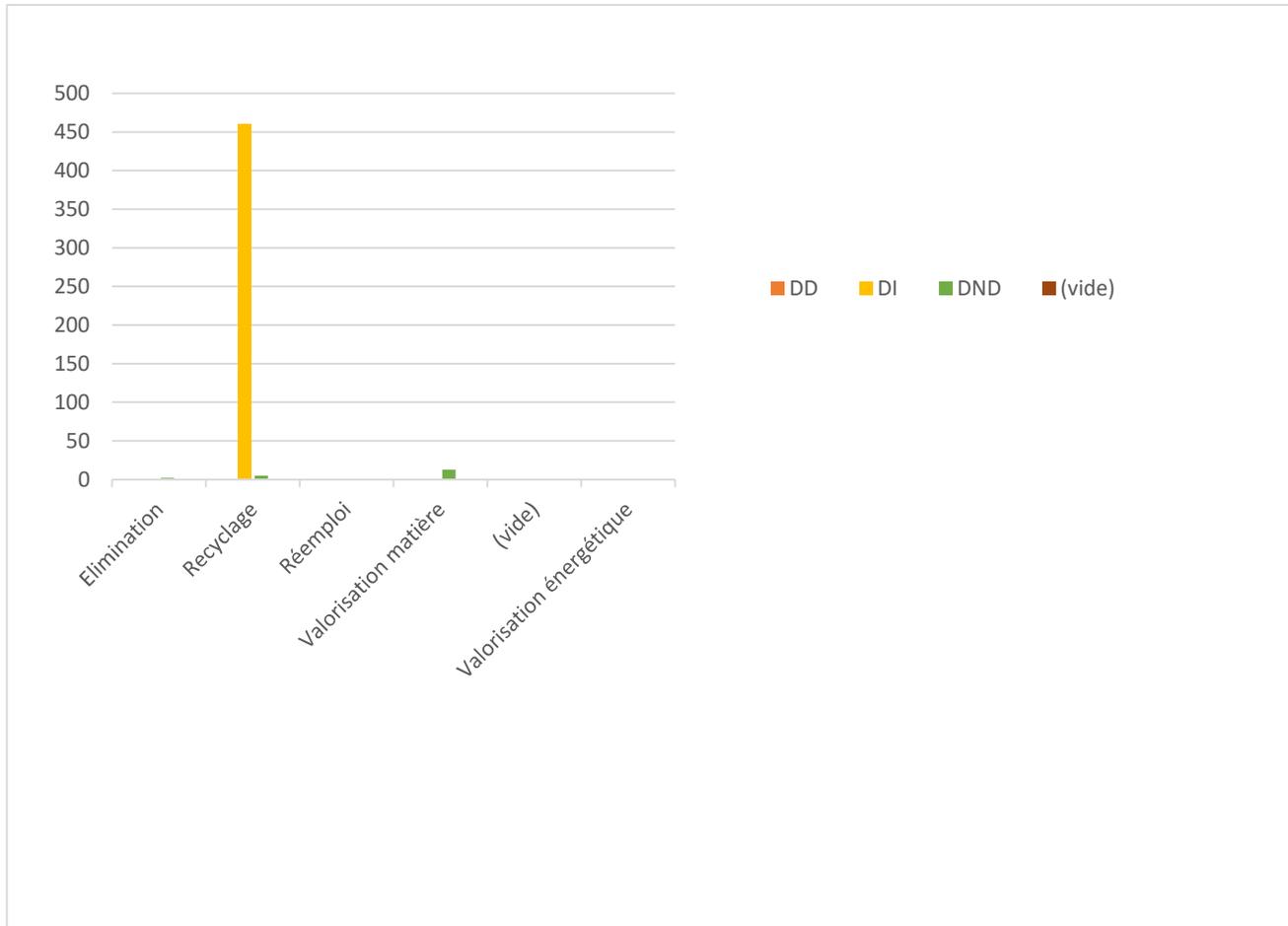
Localisation		Description des Produits, Matériaux, Equipements			Description des déchets potentiels			Quantification Valeur de référence (m3, m2, ml, U)		Etat de conservation			Indication Déchets		
										Etat de conservation ou de fonctionnement estimé		Suspicion de substances dangereuse			
Bâtiment	Niveau	Catégories	Eléments d'ouvrage	Désignation de l'objet, Caractéristiques principales	Matière	Nature du flux	Codes Déchets	Quantité	Calcul du poids	Neuf Bon Moyen Mauvais	OUI ou NON	Indications de dépose	Indication des flux de déchets	Indication de stockage et de transport	
BAT 78 - ESPACE VERTS	RDC	11.1	Mobilier	Armoire haute type casier	Bois	Monoflux	20 03 07	6 U	0,3	BON	NON	Dépose séparée soignée	Recyclage	Sur palette filmé à l'abri	

2.4. Tableau de synthèse des déchets résiduels

Localisation		Description des Produits, Matériaux, Equipements			Description des déchets potentiels			Quantification		Etat de conservation			Indication Déchets		
										Etat de conservation ou de fonctionnement estimé		Suspicion de substances dangereuse			
Bâtiment	Niveau	Catégorie	Eléments d'ouvrage	Désignation de l'objet, Caractéristiques principales	Matière	Nature du flux	Codes Déchets	Quantité disponible estimée	Unité (tonne)	Neuf Bon Moyen Mauvais	OUI	NON	Indications de dépose	Indication des flux de déchets	Indication de stockage et de transport
/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

2.5. Répartition des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative par catégorie et filière

Status	Classification			Total général
	DD	DI	DND	
Elimination	0,969		1,8	2,769
Recyclage	0	459,59434	4,93178	464,52612
Réemploi			0,041	0,041
Valorisation matière	0	0	12,5933	12,5933
Valorisation énergétique			0,06	0,06
Total général	0,97	459,59	19,43	479,99



La nature et les quantités estimées des matériaux identifiées comme « réemployables sur le site » sont données à titre indicatif. Elles ne tiennent pas compte de l'usage du foncier ou du projet de construction. Leur réemploi reste soumis aux essais de convenance requis.

2.6 Identification des filières régionales de gestion des déchets issus de la démolition

Le déchet est défini par le code de l'environnement (livre V, titre IV, article L. 541-1) comme : « *Toute substance ou tout objet, ou pus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire.* ».

Les déchets de déconstruction sont classés en trois catégories définies ci-dessous par le code de l'environnement :

- Les déchets Inertes (DI) : tout déchet qui ne subit aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui ne se décompose pas, ne brûle pas, ne produit aucune réaction physique ou chimique, n'est pas biodégradable et ne détériore pas les matières avec lesquelles il entre en contact d'une manière susceptible d'entraîner des atteintes à l'environnement ou à la santé humaine.
- Les déchets non dangereux (DnD) : tout déchet qui ne présente aucune des propriétés qui rendent un déchet dangereux.
- Les déchets dangereux (DD) : tout déchet qui présente une ou plusieurs des propriétés de dangers (ex : nocif, irritant, inflammable, corrosif, dangereux pour l'environnement, etc.). Ils sont signalés par un astérisque dans la codification européenne des déchets.

Le code de l'environnement prévoit que tout exploitant ou maître d'ouvrage générant des déchets mette en œuvre une hiérarchie des modes de traitement des déchets consistant à privilégier, dans l'ordre :

- a) La préparation en vue de la réutilisation ;
- b) Le recyclage ;
- c) Toute autre valorisation, notamment la valorisation énergétique ;
- d) L'élimination ;

Le code de l'environnement prévoit également que la gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore, sans provoquer de nuisances sonores ou olfactives et sans porter atteinte aux paysages et aux sites présentant un intérêt particulier ;

Définitions des modes de traitement

Préparation en vue de la réutilisation : toute opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation en vue de la valorisation par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont préparés de manière à être réutilisés sans autre opération de prétraitement ;

- Recyclage : toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins. Les opérations de valorisation énergétique des déchets, celles relatives à la conversion des déchets en combustible et les opérations de remblaiement ne peuvent pas être qualifiées d'opérations de recyclage ;

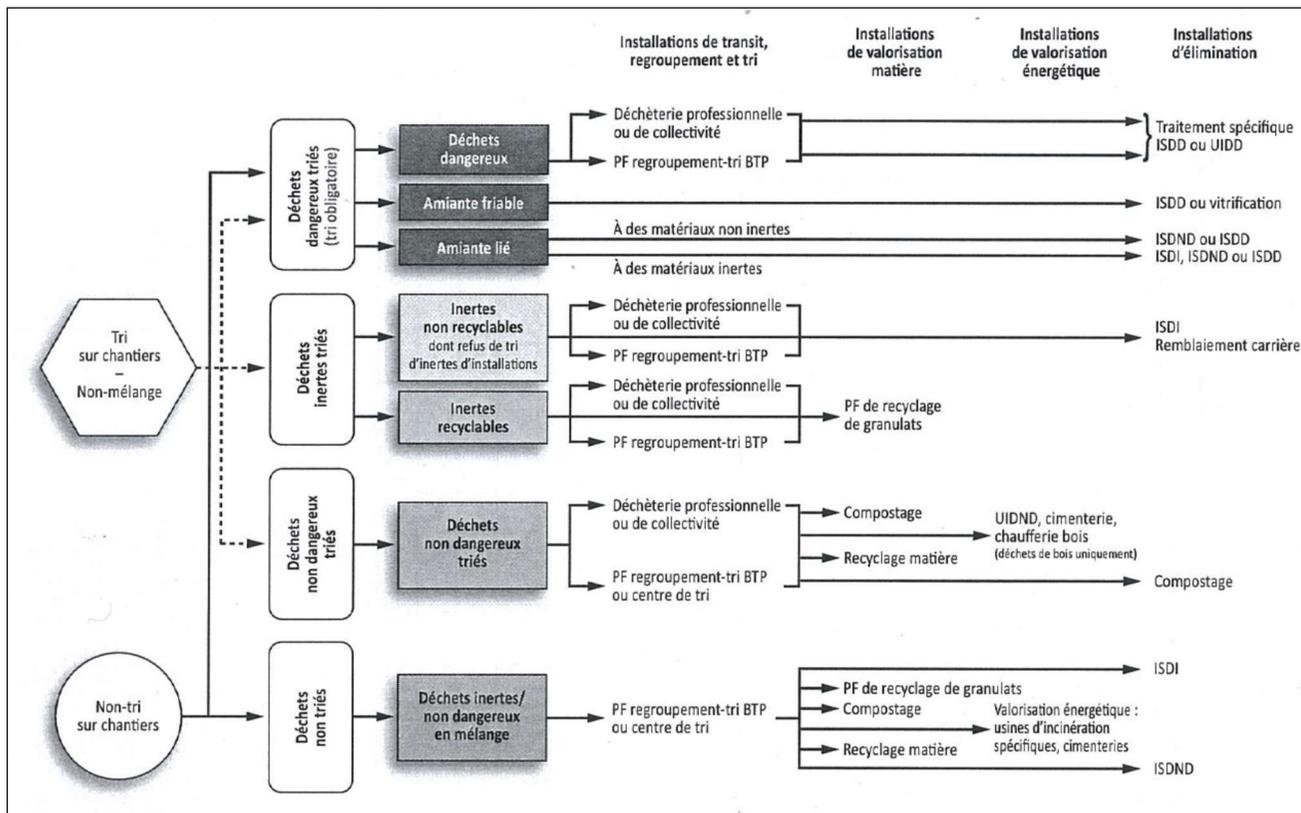
Valorisation : toute opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en substitution à d'autres substances, matières ou produits qui auraient été utilisés à une fin particulière, ou que des déchets soient préparés pour être utilisés à cette fin, y compris par le producteur de déchets ;

Élimination : toute opération qui n'est pas de la valorisation même lorsque ladite opération a comme conséquence secondaire la récupération de substances, matières ou produits ou d'énergie.

Le schéma suivant présente la synoptique des filières de regroupement, tri, valorisation et élimination des déchets. Les filières de réutilisation et de réemploi ne sont pas symbolisées dans ce synoptique mais apparaissent avec la REP PMCB.

Légende :

- ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes ;
- ISDD : Installation de Stockage de Déchets Dangereux ;
- ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux ;
- PF : Plate-forme
- UIDND : Usine d'incinération de Déchets Non Dangereux.



2.7 Introduction du Schéma d'Organisation et de Gestion et d'Elimination des Déchets (SOGED)

Le SOGED constitue le document de référence à tous les intervenants (maîtres d'ouvrage, entreprises, maître d'oeuvre,...) traitant spécifiquement de la gestion des déchets du chantier.

Au travers du SOGED, les intervenants du chantier de démolition s'engagent sur :

- le tri sur le site des différents déchets de chantier,
- les méthodes qui seront employées pour ne pas mélanger les différents déchets (bennes, stockage, localisation sur le chantier des installations, etc.),
- les centres de stockage et/ou centres de regroupement et/ou unités de recyclage vers lesquels seront acheminés les différents déchets, en fonction de leur typologie et en accord avec le gestionnaire devant les recevoir,
- l'information, en phase travaux, du maître d'œuvre et du coordinateur environnemental quant à la nature et à la constitution des déchets et aux conditions de dépôt envisagées sur le chantier,
- les modalités retenues pour assurer le contrôle, le suivi et la traçabilité,
- les moyens matériels et humains mis en œuvre pour assurer ces différents éléments de gestion des déchets.

Nous vous conseillons de prévoir un SOGED dans le cadre de la déconstruction du bâtiment, objet de ce rapport, afin que la réglementation Déchets soit respectée et que le chantier se déroule dans de bonnes conditions environnementales.

4. ANNEXE 2 : FILIERES POSSIBLES DE TRAITEMENT DES DECHETS

Déchets dangereux :

Département	Nom	Adresse et contact	Distance par rapport au projet	Type d'installation
49	BRANGEON VILLECHIEN SAINT BARTHELEMY	Adresse : LA CHANTERIE RUE VILLECHIEN - 49000 ANGERS Tél : 02 41 42 89 09 Email : recyclage@brangeon.fr Site Internet : https://www.brangeon.fr/gestion-globale-dechets/dechets-industriels/decheteries-professionnelles/imp	6,5 km	Déchèterie professionnelle Partenaire REP Bâtiment (PMCB) : Ecomaison, Ecominéro,
49	BRANGEON LA BAUMETTE	Adresse : Allée du seuil en Maine La Baumette - 49000 ANGERS Tél : 02 41 42 89 11 Email : decheterie.baumette@brangeon.fr Site Internet : https://www.brangeon.fr/gestion-globale-dechets/dechets-industriels/decheteries-professionnelles/imp	6,1 km	Déchèterie professionnelle Partenaire REP Bâtiment (PMCB) : Ecomaison, Ecominéro,
49	VEOLIA PROPRETÉ - CTR 49	Adresse : 28 rue du Rocher - 49800 TRELAZE Tél : 02 41 69 99 00 Fax : 02 41 69 93 56 Contact commercial : Tristan LOMENECH Tél : 02 41 18 21 52 Fax : 02 41 15 21 60 Email : tristan.lomenech@veolia-proprete.fr Contact technique : Thomas PASQUIER Tél : 02 41 18 21 63 Fax : 02 41 18 21 60 Email : thomas.pasquier@veolia-proprete.fr	9,2 km	Déchèterie professionnelle

<https://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/>

Déchets non dangereux :

Département	Nom	Adresse et contact	Distance par rapport au projet	Type d'installation
49	BRANGEON VILLECHIEN SAINT BARTHELEMY	<p>Adresse : LA CHANTERIE RUE VILLECHIEN - 49000 ANGERS Tél : 02 41 42 89 09 Email : recyclage@brangeon.fr</p> <p>Site Internet : https://www.brangeon.fr/gestion-globale-dechets/dechets-industriels/decheteries-professionnelles/imp</p>	6,5 km	<p>Déchèterie professionnelle</p> <p>Partenaire REP Bâtiment (PMCB) : Ecomaison, Ecominéro,</p>
49	BRANGEON LA BAUMETTE	<p>Adresse : Allée du seuil en Maine La Baumette - 49000 ANGERS Tél : 02 41 42 89 11 Email : decheterie.baumette@brangeon.fr</p> <p>Site Internet : https://www.brangeon.fr/gestion-globale-dechets/dechets-industriels/decheteries-professionnelles/imp</p>	6,1 km	<p>Déchèterie professionnelle</p> <p>Partenaire REP Bâtiment (PMCB) : Ecomaison, Ecominéro,</p>
49	VEOLIA PROPRETÉ - CTR 49	<p>Adresse : 28 rue du Rocher - 49800 TRELAZE Tél : 02 41 69 99 00 Fax : 02 41 69 93 56 Contact commercial : Tristan LOMENECH Tél : 02 41 18 21 52 Fax : 02 41 15 21 60 Email : tristan.lomenech@veolia-proprete.fr</p> <p>Contact technique : Thomas PASQUIER Tél : 02 41 18 21 63 Fax : 02 41 18 21 60 Email : thomas.pasquier@veolia-proprete.fr</p>	9,2 km	Déchèterie professionnelle

5. ANNEXE 3 : ACTEURS DU REEMPLOI

En fonction de la nature et de l'attractivité des matériaux retrouvés sur votre site, nous pouvons retrouver 3 grands scénarios de réemploi possible :

Revente ou don en l'état

Il s'agit de la revente ou le don des matériaux en l'état à des professionnels, particuliers ou associations...

L'avantage est de céder/revendre le matériau directement en l'état sans travaux de remise en état ou transformation préalable.

En fonction de la valeur intrinsèque du produit, de l'offre et de la demande du marché actuel, il pourra être vendu ou donné.

Plusieurs possibilités de revente ou don des matériaux peuvent être envisagées :

- Via les plateformes en ligne : plusieurs plateformes en ligne de matériaux de réemploi existent sur le marché.
- Via les associations : des associations telles qu'Emmaüs ou des ressourceries peuvent être intéressées pour la récupération de certains matériaux (mobiliers ou outillages notamment).
- Via les entreprises présentes sur le chantier : elles pourraient être intéressées pour récupérer certains matériaux pour les réutiliser sur d'autres de leurs chantiers.
- Via retour auprès des fournisseurs ou fabricants dans le cas de matériaux bien spécifiques (ascensoriste, pépinière, équipements techniques...).

Réemploi et ou réutilisation interne sur le projet

Il s'agit de l'intégration des matériaux du bâtiment existant dans le projet architectural du futur projet. Ce scénario peut entraîner des frais liés à la rénovation ou transformation du matériau. Par ailleurs, ce scénario nécessite certaines vérifications de la part de l'entreprise, du bureau de contrôle, de l'économiste, du SPS et des BET sur les aspects techniques des matériaux et réglementaire, avant réutilisation directe du matériau.

Organiser une Ressourcerie sur le chantier

Selon la durée du chantier de curage/démolition, l'ouverture d'une ressourcerie sur site ou via un espace de stockage externe peut être intéressante.

Les gisements de matériaux intéressants pourront être entreposés, ce qui permettra de rendre compte de la quantité et qualité du panel de matériaux réutilisables.

Ils pourront être récupérés par les intervenants du chantier ou encore servir à un réseau d'acteurs locaux, sociaux et culturels (associations, atelier d'artiste, école, entreprises d'insertion...).

Le but n'étant pas d'alourdir la logistique du chantier ou encore d'ouvrir le chantier au public. L'idée de la ressourcerie sur site est bien de faciliter l'enlèvement des matériaux par une gestion facilitée : une zone de stockage des matériaux et un enlèvement aisé par des repreneurs identifiés.

En effet, la venue d'une personne extérieure au chantier devra être opérée de manière cadrée par le personnel du chantier et devra faire l'objet d'une autorisation préalable auprès de la maîtrise d'ouvrage et de l'entreprise de curage/démolition.

Département	Nom	Adresse et contact	Distance par rapport au projet	Type d'installation
49	Ressourcerie des Biscottes	19 Avenue du Moulin Marcille, 49130 Les Ponts-de-Cé Site : http://ressourceriedesbiscottes.fr	14 km	Ressourcerie
49	BRANGEON VILLECHIEN SAINT BARTHELEMY	Adresse : LA CHANTERIE RUE VILLECHIEN - 49000 ANGERS Tél : 02 41 42 89 09 Email : recyclage@brangeon.fr Site Internet : https://www.brangeon.fr/gestion-globale-dechets/dechets-industriels/decheteries-professionnelles/imp	7 km	Déchèterie professionnelle Partenaire REP Bâtiment (PMCB) : Ecomaison, Ecominéro,
49	ASPIRE	270 RUE DU CLOS BONNET 49400 SAUMUR 02 41 67 74 00 http://aspireaumur.fr	67 km	Ressourcerie
85	Les Chantiers du Réemploi	Adresse : 6 rue des Alouettes 85130 La Gaubretière Téléphone : 02 51 61 24 00 Site internet : https://www.leschantiersdureemploi.fr/la-materiautheque/	100 km	L'association récupère gracieusement des matériaux bruts, issus de chute de production, d'inventus, de stock dormant en entreprises afin de les remettre dans le circuit de distribution au sein d'une boutique solidaire.
79	Accro'bât Matériauthèque et Réemploi	Adresse : 5 rue Lavoisier 79300 Bressuire Téléphone : 07 87 68 44 07 E-mail : contact@accrobat-materiautheque.fr Site internet : www.accrobat-materiautheque.fr	116 km	Accro'bât propose ses services pour de la déconstruction sélective, de l'accompagnement et de l'animation autour de projets de réemploi, de la fabrication, de la vente de matériaux et de la sensibilisation.

<https://carte-des-acteurs-du-reemploi.gogocarto.fr/annuaire#/carte/@46.60,2.47,7z?cat=all>

<https://ressourceries.info/?PagePrincipale>

Réseau ECOMINERO : <https://www.ecominero.fr/>

Réseau ECOMAISON :

https://ecomaison.com/?gad_source=1&gclid=CjwKCAjwI4yyBhAgEiwADSEjePnUycoqQ2WHXF12_OGI2DFVoOBnhEiqgFeTTD-mELZdNXKKh_B1BoC6vAQA vD_BwE